

NOTES D'ENQUETE

ROYE (80) 13.05.1980

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1980 par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 13 mai 1980, à 0h05, deux gendarmes en patrouille sur l'autoroute A1 aperçoivent un objet lumineux au-dessus du péage de Roye (80). Intrigués, ils continuent leur route jusqu'au parking de l'aire de repos de Goyencourt. Ils contactent par radio leur P.C., où un autre gendarme confirme la présence de l'objet dans le ciel. L'un des témoins prend deux clichés photos du PAN, mais le développement du film s'avérera négatif.

Après avoir observé le PAN pendant dix minutes, les deux premiers témoins reprennent leur route, en direction du Nord. Le PAN semble suivre la voiture des deux témoins, parallèlement à l'autoroute. Ils arrivent à Chaulnes (80) à 0h30 et s'arrêtent. Le PAN est toujours visible.

A 0h45, un autre gendarme aperçoit le PAN à Assevillers (80).

Les deux premiers gendarmes continuent leur route jusqu'à la commune de Feuillères (80). Il est alors 1h10, et le PAN n'est plus visible.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation est précise, et permet de reconstituer facilement le trajet suivi par les témoins avec Géoportail (Figure 1).

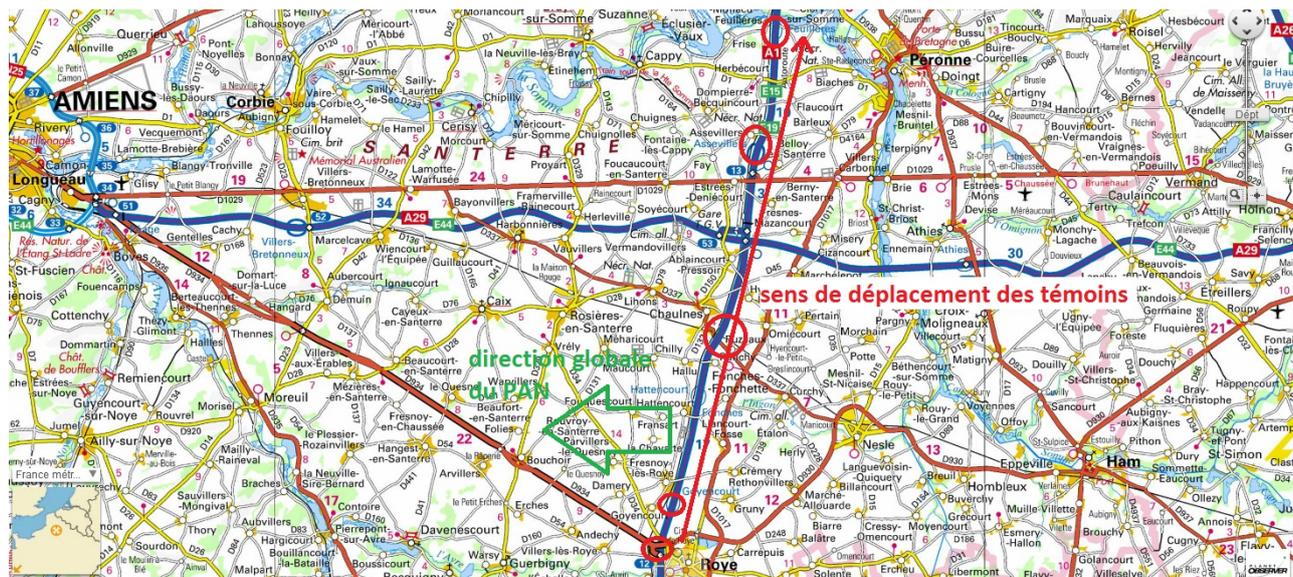


Figure 1 : reconstitution du trajet des témoins (image : Géoportail). Les lieux d'observation cités sont entourés en rouge.

Il ressort du témoignage des gendarmes que le PAN était toujours situé vers l'Ouest, et plus précisément vers le Nord-Ouest, puisque depuis le péage de Roye, l'objet « vient de la direction d'AMIENS ». Cette direction est d'ailleurs confirmée en fin d'observation, le PAN « a disparu en se dirigeant vers ARRAS obliquement à l'autoroute ».

Il existe néanmoins deux imprécisions de la part des témoins :

- l'heure de disparition du PAN est imprécise : les deux gendarmes arrivent sur le territoire de la commune de Feuillères à 1h10 et constatent que le PAN n'est plus visible. Il a semble-t-il disparu peu avant cette commune. Etant donné qu'il a été aperçu depuis Assevillers à 0h45, nous pouvons en déduire que l'heure de disparition du PAN se situe entre 0h45 et 1h10.
- depuis le parking de Goyencourt, les deux témoins principaux constatent que « cet objet lumineux est immobilisé à environ 30 à 40° d'eux ». S'agit-il d'une hauteur angulaire, ou d'une différence d'azimut ? Dans ce dernier cas, cela signifie que le PAN était situé à 30 ou 40° d'eux vers l'avant gauche, ce qui est parfaitement cohérent avec la direction Nord-Ouest indiquée depuis Roye.

La station météorologique la plus proche présentant des archives en date du 17 mai 1980 est celle de Saint-Quentin – Roupy (02), distante d'une quarantaine de km. Elle indique la présence de nuages et d'éclaircies dans la nuit du 16 au 17 mai, avec une bonne visibilité (12 km) à 2h (Figure 2).

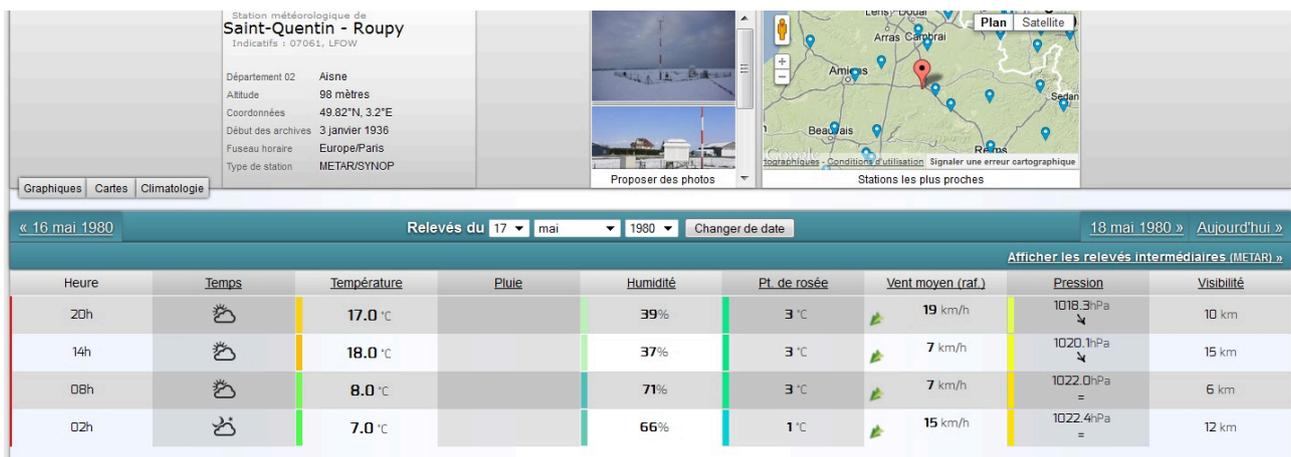


Figure 2 : données météo de la station de St-Quentin – Roupy pour le 17 mai 1980 (Infoclimat)

Ce fait est confirmé par les gendarmes : « lors des faits, le ciel est clair et aucun vent ne souffle ».

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (près d'une heure), ainsi que le fait que le PAN semble suivre les témoins (boule suiveuse) évoquent l'observation d'un phénomène astronomique. De plus, il faut souligner qu'au cours de leur témoignage parle du PAN comme d'un « astre ».

Une vérification via Stellarium pour Amiens pour le 17 mai 1980 à 0h05 montre effectivement la présence d'un astre très brillant vers le Nord-Ouest : Vénus (figure 3).

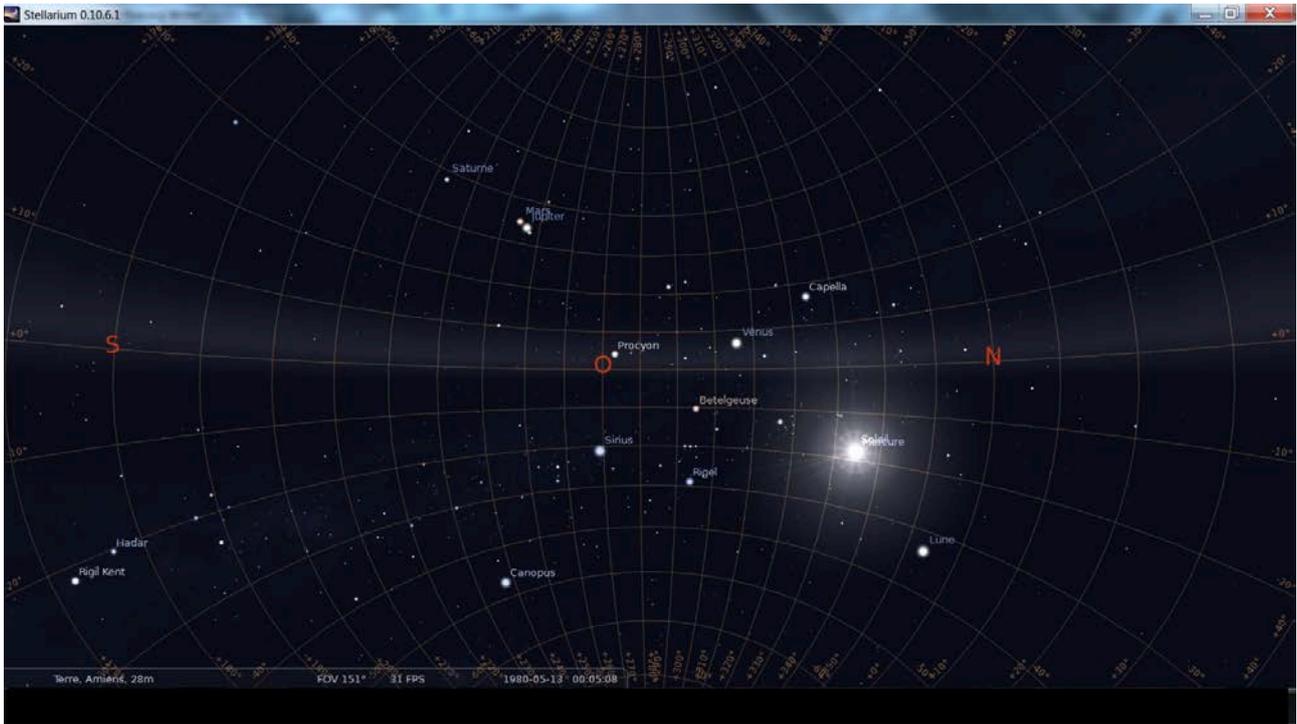


Figure 3 : Stellarium – cartographie du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable de la méprise avec un astre se trouve confortée par la présence de Vénus, qui correspond en tous points à la description du PAN :

- comme déjà évoqué, la direction est parfaitement cohérente.
- « son intensité lumineuse varie entre le blanc vif et l'orange très clair » : caractéristique de la planète Vénus proche de l'horizon, qui voit donc sa couleur varier vers l'orange du fait de la présence de poussières et de brumes à l'horizon.
- le PAN est décrit comme ayant un diamètre important : « environ 3 cms de diamètre ». Cela signifie que l'objet observé est très brillant. Or, la magnitude de Vénus au moment de l'observation est de -4,4 : elle est donc immanquable en pleine nuit.

Le fait que les témoins soient en mouvement explique parfaitement les mouvements allégués du PAN : sur l'autoroute, l'objet « semble suivre » le véhicule « toujours à la même distance » quand les témoins roulent vers le Nord. Quand ils sont stationnés, l'objet « est immobilisé ». De même, le fait qu'au début de l'observation, le PAN semble effectuer « un demi-cercle au dessus du péage de ROYE » peut parfaitement s'expliquer par le fait que l'accès à l'autoroute A1 depuis Roye en direction de Lille se fasse par un virage à 180°. Cela peut donc donner l'illusion que le PAN fasse un demi-tour au-dessus du péage.

Enfin, il est à rappeler que le PAN disparaît entre 0h45 et 1h10. Or, Vénus se couche ce jour-là à 1h00, heure légale, au Nord-Ouest. L'heure de disparition du PAN est donc cohérente avec celle du coucher de Vénus.

Bien que le ciel présente des éclaircies, les témoins ne mentionnent pas la présence de Vénus (aussi appelée Etoile du Berger), alors qu'elle était directement dans l'axe qu'ils indiquent. La très grande cohérence entre la position vraie de Vénus et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (2 témoins principaux + 2 autres témoins secondaires), la description du lieu d'observation et du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais

été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur...) avec un objet astronomique connu : Vénus au coucher.

De plus, Vénus était bien présente dans la zone du ciel observée alors que les témoins n'en font pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (impression de poursuite, conduite de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec Vénus.